

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Formations Professionnelles en Présentiel

WASSA ADVISORY – WASSA NZUZI

Version en vigueur au 1er janvier 2025

Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des relations contractuelles entre WASSA Advisory, entreprise individuelle exploitée par WASSA NZUZI (ci-après « l'Organisme de Formation »), et tout client professionnel (ci-après « le Client ») souhaitant bénéficier de ses prestations de formation professionnelle en présentiel, en France comme à l'international.

Ces CGV sont applicables à toute commande de formation passée auprès de WASSA Advisory, sauf accord écrit contraire entre les parties. Le fait de passer une commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Toute condition contraire posée par le Client sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à WASSA Advisory, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Article 2 – Identification de l'organisme de formation

Dénomination commerciale : WASSA Advisory

Exploitant : WASSA NZUZI

Forme juridique : Entreprise Individuelle (EI) – régime micro-entrepreneur

SIREN : 102057197

SIRET : 10205719700018

Siège social : 6, rue des Midinettes – 93700 Drancy

Numéro de déclaration d'activité : en cours d'enregistrement auprès de la DREETS Île-de-France

Contact : wassaadvisory@zohomail.eu | 06.25.67.77.78

Article 3 – Modalités d'inscription et de commande

3.1 – Processus d'inscription

Toute demande de formation doit être formalisée par :

- L'envoi d'un bon de commande signé, ou d'une convention de formation signée par le Client ;
 - Ou l'acceptation d'un devis émis par WASSA Advisory, accompagnée d'un acompte de 30 % du montant total.
-

L'inscription n'est définitive qu'après réception par WASSA Advisory du document signé et de l'acompte correspondant.

3.2 – Convention de formation

Conformément à l'article L.6353-1 du Code du travail, une convention de formation professionnelle est établie entre les parties. Elle précise notamment l'intitulé, le programme, les dates, le lieu, la durée, le prix de la formation et les modalités de règlement.

Article 4 – Tarifs et conditions de paiement

4.1 – Tarifs

Les prix des formations sont indiqués en euros (€) hors taxes (HT). Les formations sont tarifées à la journée ou à la demi-journée. Le tarif applicable est celui en vigueur au moment de la validation de la commande, tel qu'indiqué sur le devis ou la convention de formation.

Pour les formations nécessitant une adaptation spécifique au contexte du Client (contenus sur mesure, secteur particulier, durée atypique), un devis personnalisé est établi préalablement à toute commande.

4.2 – Régime de TVA

En application de l'article 261-4-4° du Code général des impôts, les prestations de formation professionnelle continue sont exonérées de TVA, sous réserve que WASSA Advisory dispose d'un numéro de déclaration d'activité en cours de validité.

Tant que WASSA Advisory relève du régime de franchise en base de TVA (article 293 B du CGI), la mention suivante figure sur toutes les factures : « TVA non applicable – art. 293 B du CGI ». En cas de dépassement du seuil applicable et de sortie du régime de franchise, le Client en sera informé par écrit et les nouvelles conditions de facturation s'appliqueront dès la date de changement de régime.

4.3 – Frais annexes liés au déplacement

WASSA Advisory intervient en France et à l'international. Lorsque le lieu de la formation implique un temps de trajet estimé à plus d'1h30 (en transport en commun ou en véhicule) depuis le domicile du formateur, situé à Drancy (93), les frais suivants sont à la charge exclusive du Client et doivent être pris en charge directement par lui, avant le début de la formation :

- Transport : le Client réserve et règle directement les billets de transport (train, avion ou équivalent) au nom du formateur, selon les modalités convenues dans le devis ;
- Hébergement : le Client réserve et règle directement un hébergement de catégorie supérieure (minimum 4 étoiles ou équivalent selon disponibilités locales), situé à proximité raisonnable du lieu de formation ;
- Repas : une indemnité forfaitaire de 20 € par demi-journée de formation est versée au formateur par virement bancaire, avant le début de la formation, sauf accord contraire mentionné dans la convention ou le devis.

Le temps de trajet est évalué sur la base d'un itinéraire standard (Google Maps ou équivalent), en transport en commun ou en véhicule, depuis le domicile du formateur. En cas de doute sur l'éligibilité aux frais annexes, l'estimation est communiquée au Client lors de l'envoi du devis.

À défaut de prise en charge des frais annexes dans les conditions et délais convenus, WASSA Advisory se réserve le droit de reporter la session sans pénalité, les éventuels frais déjà engagés restant à la charge du Client.

4.4 – Modalités de paiement

Sauf conditions particulières négociées, le règlement du prix de la formation s'effectue dans les conditions suivantes :

- 30 % d'acompte à la commande ;
- Solde dû au plus tard le jour du début de la formation, ou à réception de facture si convention signée.

Les paiements sont acceptés par virement bancaire, chèque ou tout autre moyen convenu par écrit. Les coordonnées bancaires figurent sur chaque facture émise.

4.5 – Retard de paiement

Conformément aux articles L.441-10 et suivants du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application de pénalités égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

Article 5 – Conditions d'annulation et de report

5.1 – Annulation par le Client

Toute annulation doit être notifiée par écrit (courrier recommandé avec accusé de réception ou e-mail avec accusé de réception) à WASSA Advisory. Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- Annulation plus de 21 jours ouvrés avant le début de la formation : aucune pénalité, remboursement intégral des sommes versées ;
- Annulation entre 8 et 21 jours ouvrés avant le début : 30 % du prix de la formation restent dus à titre d'indemnisation ;
- Annulation moins de 8 jours ouvrés avant le début : 50 % du prix total de la formation sont facturés ;
- Annulation le jour même ou non-présentation : 100 % du prix total de la formation sont exigibles.

Les frais annexes déjà engagés ou versés (transport, hébergement, indemnité repas) ne sont pas remboursables en cas d'annulation tardive.

5.2 – Report par le Client

Un report est possible une seule fois, sous réserve de disponibilité et notification au moins 14 jours ouvrés avant la date initiale. En cas de report tardif, les conditions d'annulation s'appliquent.

5.3 – Annulation ou report par WASSA Advisory

WASSA Advisory se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session en cas de force majeure. Le Client peut alors opter pour un report ou un remboursement intégral des sommes versées, sans indemnité supplémentaire.

Article 6 – Organisation des formations

6.1 – Lieu et zone d'intervention

WASSA Advisory intervient en présentiel partout en France et à l'international, dans les locaux du Client, à l'adresse convenue entre les parties et précisée dans la convention ou le bon de commande. Le formateur se déplace au sein des locaux du Client, sous réserve de l'application des frais annexes prévus à l'article 4.3 pour les déplacements éloignés.

6.2 – Conditions matérielles à la charge du Client

Le Client s'engage à mettre à disposition du formateur, pour toute la durée de la formation, les équipements suivants :

- Une salle de formation adaptée au nombre de participants, dans un environnement propice à la concentration ;
- Un vidéoprojecteur fonctionnel et compatible avec une présentation PowerPoint ;
- Un écran de projection ou surface équivalente.

À défaut de mise à disposition de ces équipements dans des conditions satisfaisantes, WASSA Advisory se réserve le droit de reporter la session sans pénalité, les frais engagés (déplacement, préparation) restant à la charge du Client.

6.3 – Effectifs

Le nombre maximum de participants par session est fixé à 12 personnes, afin de garantir la qualité pédagogique et l'interaction avec le formateur. Au-delà de ce seuil, WASSA Advisory se réserve le droit de refuser des inscriptions supplémentaires ou de proposer une session complémentaire.

6.4 – Supports pédagogiques

Des supports pédagogiques peuvent être remis aux participants, sous format papier ou numérique. Ces documents sont destinés à un usage strictement personnel et ne peuvent être reproduits, diffusés ou commercialisés sans l'accord écrit préalable de WASSA Advisory.

Article 7 – Évaluation et attestation de formation

À l'issue de chaque formation, WASSA Advisory remet à chaque participant :

- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis ;
- Une feuille d'émargement signée par demi-journée.

Le Client recevra également une copie de ces documents pour ses obligations légales en matière de formation professionnelle.

Article 8 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports pédagogiques, contenus, méthodes et outils développés par WASSA Advisory dans le cadre de ses formations sont protégés au titre de la propriété intellectuelle et restent la propriété exclusive de WASSA NZUZI.

Toute reproduction, représentation, adaptation ou exploitation non autorisée de ces éléments, par quelque moyen que ce soit, constitue une contrefaçon et engage la responsabilité civile et pénale de son auteur.

Article 9 – Responsabilité

WASSA Advisory s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la qualité des formations dispensées. Sa responsabilité est limitée aux préjudices directs et certains liés à l'exécution des prestations de formation.

WASSA Advisory ne saurait être tenu responsable des préjudices indirects tels que pertes d'exploitation, manque à gagner ou préjudice d'image subis par le Client.

Le Client est responsable de l'adéquation entre le programme de formation choisi et les besoins de ses salariés, ainsi que du respect des conditions matérielles définies à l'article 6.

Article 10 – Protection des données personnelles (RGPD)

Dans le cadre de ses prestations, WASSA Advisory est amenée à collecter et traiter des données personnelles relatives aux stagiaires (nom, prénom, coordonnées, évaluation) aux fins de gestion administrative et pédagogique de la formation.

Ces données sont conservées pendant une durée de 5 ans à compter de la fin de la formation, conformément aux obligations légales.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés, chaque personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition. Ces droits peuvent être exercés en contactant WASSA Advisory à l'adresse suivante : wassaadvisory@zohomail.eu

Article 11 – Force majeure

WASSA Advisory ne pourra être tenu responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution de ses obligations en cas de survenance d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, notamment : catastrophes naturelles, grèves nationales, pandémies, interdictions gouvernementales ou tout autre événement imprévisible et irrésistible.

En pareil cas, WASSA Advisory en informera le Client dans les meilleurs délais et les parties conviendraient d'un commun accord des modalités de report ou d'annulation.

Article 12 – Médiation et règlement des litiges

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable dans un délai de 30 jours suivant la notification du litige.

À défaut d'accord amiable, le différend sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège social de WASSA Advisory, conformément au droit français.

Article 13 – Loi applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction dans une autre langue, la version française fait foi.

Document émis par WASSA Advisory (WASSA NZUZI) — Tous droits réservés

Ces CGV annulent et remplacent toutes versions précédentes.